

*Colombie : Cour suprême
n'inculpe pas un ancien général
de faux positifs*



Bogota, 31 août (RHC) La Cour suprême de Bogota s'est abstenue ce lundi de tenir l'audience d'inculpation de l'ancien général de l'armée Mario Montoya Uribe pour sa responsabilité présumée dans des cas d'exécutions extrajudiciaires par les forces militaires connues en Colombie comme faux positifs.

Selon Telesur, l'avis du juge Fabio David Bernal Suárez, prévoit que le Parquet colombien a un pouvoir limité pour porter des accusations devant les juges dans l'affaire Montoya Uribe parce que l'ancien militaire a bénéficié en octobre 2018 de la Juridiction Spéciale pour la Paix (JEP).

Le juge a indiqué que le cas de l'ancien général colombien relevait de la compétence de la JEP, mécanisme de justice créé à la suite de l'Accord de paix entre le Gouvernement et les FARC, signé en septembre 2016.

Le juge Bernal Suárez a précisé que les parties peuvent demander l'annulation de la décision devant le juge lui-même et non devant son supérieur hiérarchique.

Après avoir pris connaissance de la décision du juge, l'avocat Sebastián Escobar, au nom des victimes de faux positifs, a demandé au magistrat d'annuler la décision au motif qu'elle restreint la possibilité d'accès à la justice de ses défenderesses.

De son côté un autre des avocats des victimes, Germán Romero a dénoncé le silence de l'ancien général Montoya dans les procédures de la JEP et le fait que les victimes demandent des précisions sur sa participation présumée et sur l'échafaudage qui a rendu possibles les exécutions extrajudiciaires au sein de l'armée.

L'organe judiciaire a l'intention de faire répondre l'ancien militaire des infractions présumées d'homicide aggravé en concours homogène et successif avec dissimulation, altération ou destruction d'éléments matériels de preuve.

Selon les estimations, plus de 6500 personnes ont été tuées sous les ordres de l'ancien général de l'armée Mario Montoya Uribe, dont plus de 2400 civils.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/268633-colombie-cour-supreme-ninculpe-pas-un-ancien-general-de-faux-positifs>



Radio Habana Cuba